

LA CROIX DU BENIN

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE www.croixdubenin.com NUMÉRO 1807 du 11 avril 2025 N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC 300 F CFA

CONFORMITÉ DES INSTRUMENTS DE MESURES AU BÉNIN

Les consommateurs soupçonnent l'arnaque

P. 6-7



Photo ©Présidence de la République du Bénin

Les fonctionnaires de l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle de la qualité en pleine inspection dans une station-service à Cotonou

ICI ET AILLEURS



LANCEMENT DU LIVRE "DE AHOOXO À HOXO"

Clefs pour comprendre le mystère des jumeaux en Afrique

P. 5

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

Père Justin Viodé, nouveau Docteur en philosophie

P. 4

FLASH

DIMANCHE DES RAMEAUX

Sensibilisation pour la préservation des palmiers

P. 11



BIEN VIVRE LA SEMAINE SAINTE

Pèlerinage de l'Espérance au quotidien

Père Guillaume OUSSOU-KITCHO
ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

La Semaine Sainte est la dernière semaine du carême chrétien qui prépare à la fête de Pâques. Elle commémore les derniers jours du Christ, sa Passion, sa mort et sa résurrection. Avec l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem et le Triduum Pascal, elle est la Grande Semaine de l'année liturgique et fait vivre à tous les chrétiens le point culminant du mystère du salut en Jésus-Christ.

En cette année jubilaire, pour bien vivre la Semaine Sainte, nous devons garder en écho l'exhortation du Pape François qui nous invite à l'espérance. Dans sa bulle d'indiction intitulée *Spes non confundit* («L'espérance ne déçoit pas»), le Pape souligne l'importance de l'espérance chrétienne face aux défis contemporains, et encourage les croyants à devenir des «pèlerins de l'espérance». Au cours de cette Semaine Sainte de l'année jubilaire, nous sommes invités à garder vive l'espérance que nous avons reçue du Christ. La souffrance et la mort ne signeront jamais notre fin, car la victoire nous est octroyée par Dieu en Jésus-Christ. Elle est donc pour nous un temps de grâce pour l'approfondissement de notre foi et de notre espérance en la résurrection du Christ. Nous proposons alors ici un programme spirituel, avec des exercices précis pour chaque jour.

**Dimanche des Rameaux:
Accueil de Jésus dans
l'Espérance de la victoire
finale**

• Méditation : En entrant à Jérusalem sous les acclamations, Jésus sait que l'épreuve l'attend. Tout en accueillant de tout cœur la louange des simples gens, il est aussi porté par l'espérance de la victoire sur la Croix. *L'espérance n'est pas naïve : elle voit au-delà des épreuves et fait vivre la victoire au cœur même de l'échec.*

• Exercice spirituel : Prendre le temps de composer une prière personnelle exprimant la qualité de l'accueil que tu réserves à Jésus dans ta vie, comme les

foules l'ont fait. Ou exécuter, pendant toute la journée, un ou plusieurs chants d'accueil de Jésus comme le Sauveur de ta vie et le Roi des rois. Faire de ce dimanche une journée de joie et de louange.

**Lundi Saint : Offrande
significative dans l'Espérance
de l'offrande totale de sa
personne**

• Méditation : Marie de Béthanie, avec un parfum très précieux, oint les pieds de Jésus et les essuie avec ses cheveux. Jésus y contemple son propre ensevelissement par le parfum de l'amour de ceux qui se consacrent à sa personne. C'est un geste d'espérance en la miséricorde qui redonne vie et une offrande totale de soi à Jésus.

• Exercice : En pensant à Jésus, faire un acte de miséricorde ou de générosité envers quelqu'un qui en a besoin. Il y en a toujours autour de nous. Par exemple, donner du temps à quelqu'un qui se sent seul, ou déprimé... Bref, accorder une attention spéciale qui encourage à aller plus loin dans le combat.

**Mardi Saint : Espérer contre
toute espérance**

• Méditation : La trahison de Judas, le reniement de Pierre et l'abandon de tous ses amis auraient pu refroidir la détermination de Jésus à aller jusqu'au bout de sa mission. L'obéissance à Dieu malgré l'échec humain est un signe

d'espérance en sa sollicitude.

• Exercice : L'environnement humain n'est certainement pas favorable à des projets que tu penses recevoir de Dieu. Prendre le temps, en ce jour, de faire un examen de conscience pour discerner ton degré de foi en Dieu et en son dessein de salut. Ne jamais porter une parole de condamnation envers ceux qui nous abandonnent, mais prier en ce jour pour eux, et trouver en Dieu les raisons de poursuivre la marche avec Lui.

**Mercredi Saint : Porter
l'Espérance même lorsque la
condamnation est certaine**

• Méditation : L'acte de trahison vient sceller l'exécution de la condamnation de Jésus. Judas vend Jésus pour 30 pièces d'argent. Malgré cela, Jésus ne désespère pas et compte sur la miséricorde de son Père qui le sortira du piège du mal.

• Exercice : Penser à tous ceux avec qui l'on est en conflit. Prier pour eux au pied du calvaire et demander la grâce de la réconciliation. Ne pas oublier de vivre la messe chrismale si possible et méditer sur ce que l'on représente pour Dieu.

**Jeudi Saint : L'Eucharistie,
porte-flambeau de l'Espérance**

• Méditation : Jésus institue l'Eucharistie et lave les pieds de ses disciples. L'Eucharistie et le service du prochain sont intimement liés. L'amour se vit seulement dans le service,

et rien que le service. Chaque célébration eucharistique élève nos petits gestes de service dans le cœur aimant de Jésus.

• Exercice : Prendre de son temps pour porter une aide concrète à quelqu'un dans le besoin : un parent, un voisin, un ami. Pourquoi ne pas nettoyer la résidence d'un vieillard, habiller un enfant de rue, rendre visite à un malade et l'aider pour ses soins? Ensuite, vivre plus intérieurement la messe du soir et adorer Jésus au reposoir.

**Vendredi Saint : L'Espérance
de la victoire sur la mort**

• Méditation : En face de la Croix, le Centurion professe la filiation divine de Jésus qui vient d'expirer. Au cœur des humiliations subies aujourd'hui, se construit l'élévation que Dieu a planifiée pour nous. La souffrance et la mort de Jésus sur la Croix portent l'espérance de la victoire de tous sur le mal. La mort n'aura jamais le dernier mot.

• Exercice : Journée de grand silence et d'abnégation. Ne dire que ce qui est nécessaire. Fuir les endroits trop bruyants. Observer des moments de silence profond et compatissant en se servant du récit de la Passion du Christ. Vivre intensément le Chemin de Croix et faire le jeûne d'obligation.

**Samedi Saint : Espérer, c'est
savoir attendre**

• Méditation : L'univers vit comme une absence de son

Sauveur, de celui qui lui donne vie. Jésus est mis au tombeau et l'espérance des disciples s'affaiblit. Mais avec Marie, la Mère de Jésus, nous apprenons à attendre, dans l'espérance, la Résurrection de Jésus notre ami.

• Exercice : Continuer à demeurer dans le silence, et si possible avec la Vierge Marie, passer du temps en prière. Pas forcément le rosaire, mais se soutenir dans la compassion spirituelle. Méditer si possible sur les promesses espérées de Dieu. Se préparer dignement et sans bruit à l'accueil du Ressuscité pendant la veillée pascale. Il est l'objet de notre espérance.

**Dimanche de Pâques :
L'Espérance est accomplie**

• Méditation : Jésus est vivant ! Le Crucifié est ressuscité. Chantons l'allégresse ! La victoire du Christ accomplit notre espérance et nous ouvre les portes de la vraie vie. Désormais, être chrétien, c'est être heureux.

• Exercice : Ne pas hésiter à chanter son allégresse, à exprimer sa joie de vivre dans le Christ. Organiser un petit moment festif en famille, entre amis, après avoir vécu l'Eucharistie de la Résurrection.

Voilà une proposition de cheminement qui nous aide à faire de cette Semaine Sainte, un véritable pèlerinage de l'Espérance sur le chemin de notre Pâque. Bonne Semaine Sainte à tous et à chacun !





GUÉRISON DU PAPE FRANÇOIS

Performance médicale ou fruit de la prière ?

Le Pape François a rejoint le Saint-Siège. Il est retourné au Vatican après avoir passé cinq semaines de traitement à la polyclinique Gemelli. Le Pontife de 88 ans est en convalescence à Santa Marta et apparaît de temps en temps parmi la foule qui continue de prier jour et nuit pour son rétablissement complet. Beaucoup se demandent si ce rétablissement du Pape François relève d'une performance médicale ou représente le fruit de la prière, au regard de la chaîne de prières mondiale tissée pour la circonstance.

Père Épiphanie Stéphane NAYÉTON
RELIGIEUX CAMILIENS

L'analyse de la guérison du Pape François peut se faire à plusieurs niveaux, en tenant compte à la fois de la foi chrétienne et des prouesses de la médecine occidentale.

Approche théologique et spirituelle : la prière des fidèles

Dans la tradition catholique, la prière d'intercession joue un rôle important. L'Église enseigne que Dieu agit à travers la prière de ses fidèles, surtout lorsque l'intention est portée de manière universelle, comme dans le cas du Saint-Père. Plusieurs passages bibliques encouragent cette confiance, par exemple : « La prière fervente du juste a une grande efficacité » (Jacques 5,16). La guérison peut donc être perçue comme un signe de la sollicitude divine, qui agit en réponse à la prière de l'Église entière. Cette vision ne nie pas l'intervention humaine, mais voit dans les événements une coopération entre la grâce de Dieu et les moyens humains.

Les soins reçus à l'hôpital Gemelli

Le Pape François a été pris en charge dans un des hôpitaux les plus réputés de Rome, avec des professionnels expérimentés. Les soins médicaux prodigués ont été essentiels à son rétablissement. À son âge (88 ans), chaque intervention ou traitement exige un suivi rigoureux. Les progrès de la médecine moderne permettent des rétablissements parfois inespérés, même pour des patients âgés. Il est donc clair que la compétence médicale et la technologie ont joué un rôle fondamental.

Une lecture intégrée : foi et raison ensemble

Dans une perspective chrétienne équilibrée (et typiquement catholique), la foi et la science ne s'opposent pas, mais se complètent. On pourrait dire que Dieu agit à travers les médecins, les infirmiers, les médicaments, mais aussi par le soutien spirituel, la paix intérieure et la solidarité exprimée dans la prière. Le Pape François lui-même, fidèle



Photo / Vaticanmedia

Le Pape François renaît à la vie

à la spiritualité ignatienne, reconnaîtrait sûrement l'action de Dieu dans les moyens ordinaires comme la médecine, tout en attribuant sa guérison à la

Providence divine.

La guérison du Pape François n'est ni uniquement due aux prières, ni exclusivement à la médecine. C'est plutôt le fruit

d'une synergie entre la foi des fidèles et l'expertise médicale, dans une vision chrétienne de l'unité entre le spirituel et le temporel.

VICARIAT DE ROME

Cause de Béatification et de Canonisation
du Serviteur de Dieu, Bernardin GANTIN, Cardinal de
la Sainte Église Romaine

Édit

Le 13 mai 2008, le Serviteur de Dieu Bernardin GANTIN de la Sainte Église Romaine mourut à Paris. Digne fils du Bénin, homme amoureux du Christ et de l'Église, de foi profonde en Dieu, fidèle au Pape avec une fidélité inaltérable pendant les 30 ans de sa présence à Rome, au service de l'Église et de la Curie Romaine, il a exercé ses hautes responsabilités avec simplicité et humilité. Il a joui de l'estime et de la confiance des Papes Saint Paul VI, Saint Jean-Paul II et du Cardinal Joseph Ratzinger, sans oublier les nombreuses marques de reconnaissance des Églises d'Afrique et des autres continents, et les témoignages d'éminentes personnalités religieuses et laïques pour sa délicatesse de cœur et son inaltérable sollicitude pastorale.

Avec le temps et l'écoulement des années, sa réputation de sainteté s'est affermie et exige qu'on procède à l'ouverture de sa cause de béatification et de canonisation, et qu'on le fasse connaître à la communauté ecclésiale. C'est pourquoi nous en faisons la publication officielle et demandons à tous ceux qui ont des témoignages pour ou contre cette cause, de les faire parvenir au Tribunal Diocésain du Vicariat de Rome (Place S. Jean du Latran, 6 – 00184 Roma).

Dans le même temps, il est souhaitable selon les dispositions légales, de faire parvenir au même Tribunal tout écrit provenant de ce Serviteur de Dieu. Nous rappelons ici qu'il ne s'agit pas simplement des écrits édités, mais aussi des manuscrits, des diaires et toute autre Lettre.

Notons enfin que le présent édit restera affiché pour une durée de deux mois aux Portes du Vicariat de Rome, de la Curie Archidiocésaine de Cotonou (Bénin), et sera publié dans la *Revue Diocésaine* de Rome, dans le quotidien *Osservatore Romano*, dans le Journal *L'Avvenire* et dans l'hebdomadaire *La Croix du Bénin* de la Conférence épiscopale du Bénin.

Ont signé :
Baldassare Cardinal REINA,
Vicaire Général
Marcello TERRAMANI,
Notaire

Donné à Rome, au Siège du Vicariat, le 21 janvier 2025.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Taxes radioactives

À genoux, tout le monde ! Ainsi l'a souverainement ordonné le Président américain Donald Trump à travers les surtaxes douanières imposées, selon la tête du client, à plusieurs pays du monde le 5 avril dernier. Un petit coup de 10% est donné aux exportations du Bénin et à celles d'autres pays bénéficiant de sa condescendante clémence. Plus de 700 milliards de dollars de rentes en vue serviront à rembourser les dettes de son pays. Principal adversaire dans le viseur des Usa, la Chine, qui n'entend pas courber l'échine. Aux 125 % de droits de douane qui lui sont imposés selon les médias internationaux, le Dragon rouge d'Asie riposte avec 84 % sur les produits américains.

À l'image de l'Empire du milieu, d'autres pays asiatiques, américains et européens réagissent pour dénoncer et opposer de la résistance à cette persécution. Mais sur le Continent africain, on semble se résigner à cette sanction. Tétanisés, les Africains subissent cette guerre des taxes. Ne pouvant pas se défendre seuls, la plupart font l'option de la négociation dans cette partie de poker imposée par le Président Trump. D'autres font des adorémus ou des appels du pied à leurs parrains occidentaux qui chercheront d'abord à se sauver eux-mêmes avant de prêter main forte à leurs filleuls. Ceci est révélateur que notre indépendance et notre autonomie n'existent que de noms. Nous sommes toujours à la traîne, sous le joug de l'Occident ou à l'ombre de son épée de Damoclès.

Pour mériter respect et échapper à la paralysie chronique, les Africains doivent œuvrer ensemble pour construire des nations fortes, dont les filles et fils sont capables de réfléchir ensemble sur notre avenir et notre devenir communs. Trop occupés encore à résoudre des inéquations électorales saugrenues, à se massacrer les uns les autres ou à éteindre le feu des conflits au sein des pays ou entre pays, ils n'envisagent pas encore de répliquer par des réponses coordonnées comme le font les autres. À cette heure du bazar commercial international où les emprunts obligatoires nous seront défavorables, il serait sage de chanter le requiem de l'Agoa et celui d'autres régimes de partenariat asservissants. Il est temps de faire des nationaux patriotes de riches industriels et investisseurs, des millionnaires ou milliardaires, et de privilégier le commerce intracontinental.

À quelque chose, malheur est bon, dit l'adage.



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

Père Justin Viodé, nouveau Docteur en Philosophie

Père Léon ATEMON
PRÊTRE DE SAINT SULPICE

Le mercredi 2 avril 2025, le Père Justin Viodé, prêtre du diocèse de Lokossa, a soutenu sa Thèse de Doctorat à l'École doctorale pluridisciplinaire, espace culture et développement de l'Université d'Abomey-Calavi. Son travail scientifique a été sanctionné par la mention "Très Honorable".

Endurance, persévérance, ténacité et opiniâtreté. Voilà quelques mots qui peuvent traduire le parcours exceptionnel de l'impétrant. Le Père Justin Viodé a soutenu sa Thèse de Doctorat en Philosophie sur le thème : « La liberté humaine face au destin : Une approche comparée entre la conception grecque et la conception *Xwela* du destin ». En partant de l'assertion de Protagoras selon laquelle « l'homme est la mesure de toutes choses, de l'existence de celles qui existent

et de la non-existence de celles qui n'existent pas », l'impétrant fait le constat que l'homme, malgré sa volonté de se réaliser, fait souvent face à des résistances et même des oppositions à un mieux-être. Il se demande alors si un malin génie ne serait pas quelque part en train de tirer sur les ficelles pour maintenir les choses dans une certaine léthargie. Il existe, soutient-il, quelque chose plutôt que rien.

Dès lors, il emprunte une méthode comparée entre la conception grecque et la conception *Xwela* pour comprendre le destin. Il aboutit ainsi à la conclusion qu'il faut libérer l'Homme en général et l'Homme noir en particulier de l'emprise du destin. « Il faut, martèle-t-il, libérer l'Homme de la pesanteur psychologique, de la hantise de cette puissance pour lui faire retrouver l'exercice de son libre arbitre, son autodétermination et pour lui redonner la pleine fonction de sa raison, de sa volonté et de sa liberté. D'où l'incontournable



Dr Justin Viodé

chemin et l'exigence morale de l'éducation ». Concrètement, ce travail nous incombe individuellement en tant qu'il nous engage à l'humanisation et

au développement intégral. Il nous incombe aussi collectivement en tant que peuples, races dont la race africaine. De cette thèse, on retient que l'Afrique n'est pas maudite et

qu'elle doit occuper sa place dans le concert des nations.

Au-delà de l'originalité du thème, c'est l'âge du récipiendaire qui frappe : il aura 75 ans en septembre 2025, et il bouclera 41 ans de sacerdoce en juillet prochain. Loin de se résigner et de céder aux commodités qu'exigent son âge, et les soins nécessaires à la protection de sa santé fragile, il brille et pétille d'une intelligence nouvelle et d'une ardeur juvénile. À travers la soutenance de sa Thèse, il montre qu'on peut étudier à tout âge. Mais il confirme surtout l'idée qu'il défend dans ce travail de recherches – étendu sur 329 pages – à savoir qu'il ne faut pas se laisser aller à la passivité ni à la fatalité.

À l'unanimité, le jury a salué la patience, le courage et la détermination de l'impétrant, de même que la qualité de son travail. Il lui a décerné la mention "Très Honorable" avec des félicitations, tout en l'exhortant à intégrer les remarques et à poursuivre les recherches en vue de parfaire son travail.

RÉCOLLECTION DU TEMPS DE CARÊME

Les communicateurs catholiques à l'école de la famille

Florent HOUESSINON

L'Association béninoise des communicateurs et journalistes catholiques (Abcj/Kto) a organisé le vendredi 4 avril 2025 par visioconférence, la récollection de carême de ses membres. La causerie a été placée sous le thème : "Journaliste chrétien : La famille est le sanctuaire de la vie". Elle a été animée par le Père Rock Aniambossou, curé de la paroisse Saint Jean de Gbèna à Ouidah.



Ils sont une trentaine de journalistes et de communicateurs catholiques béninois à prendre le rendez-vous de la récollection de carême, activité majeure du Bureau de l'Abcj/Kto. Après l'allocution de bienvenue d'Olga Kokodé Nounagnon, présidente de l'Association, c'est Martine de Souza Atington, Organisatrice générale de l'Association, qui prend la parole pour présenter

l'orateur et expliquer l'objet de la rencontre. « J'espère que notre temps de carême se déroule bien. C'est d'ailleurs pour le rendre un peu plus fructueux que l'Abcj/Kto a invité le Père Rock Aniambossou qui va nous entretenir sur le thème : "Journaliste chrétien : La famille est le sanctuaire de la vie" », déclare-t-elle.

Le Père Rock Aniambossou, curé de la paroisse Saint Jean de Gbèna à Ouidah, s'appuie sur

l'exhortation apostolique post-synodale *Familiaris Consortio* et la lettre encyclique *Evangelium Vitae* du Pape Jean-Paul II pour montrer à l'auditoire les bases de la conception de la famille selon l'Église. « *Familiaris Consortio* recommande que la famille soit le sanctuaire de la vie pour préserver la vie. *Evangelium Vitae* enseigne que la contraception est interdite par l'Église », déclare-t-il. Mais ces prescriptions sont mises à rude

épreuve aujourd'hui au Bénin, où les lycées et collèges sont devenus des foyers de promotion de l'avortement. « Les blogueurs sont mis à contribution pour inonder la toile des informations qui détournent la jeunesse. Les espaces dits sécurisés, les centres de loisirs et de jeunes deviennent des cadres de déprogrammation de la jeunesse et de l'enfance, et de reprogrammation pour qu'elles puissent utiliser les méthodes

contraceptives. Le Code de l'enfant demande de donner la possibilité aux enfants d'être informés sur la planification artificielle », regrette le Père Aniambossou.

Selon lui, « les journalistes et communicateurs catholiques doivent travailler avec les autres Églises pour la défense de l'enfant non encore né, la promotion des valeurs chrétiennes. Ils doivent faire connaître les méthodes naturelles de régulation des naissances, accompagner les élèves, dénoncer la déprogrammation de la jeunesse à faire un accueil aux droits de la santé sexuelle et reproductive ». Il a rappelé les initiatives de l'Église au Bénin pour préserver la vie : la création de l'Institut Notre-Dame des enfants à naître à Hèvié dans l'Archidiocèse de Cotonou, l'organisation de l'École de la vie à laquelle participent Séminaristes, catéchistes, couples, prêtres et religieuses. La récollection a été clôturée par une séance de prière et l'envoi en mission. Le Bureau de l'Abcj/kto prévoit pour la suite une formation sur les méthodes naturelles de régulation des naissances.

LANCEMENT DU LIVRE "DE AHOOXO À HOXO"

Clefs pour comprendre le mystère des jumeaux en Afrique

Norbert KOUDANOU

Le samedi 5 avril 2025 a eu lieu la cérémonie de lancement officiel du livre "De Ahóoxó à Hóxo" du Père Gaston Aïtondji paru aux Éditions "La Croix du Bénin". Cela s'est déroulé à la paroisse Sainte Thérèse de Godomey, en présence de quelques prêtres, religieuses, Séminaristes, cadres et personnalités, universitaires, parents et amis.

Dans l'imaginaire collectif de l'Africain du Sud-Bénin, à quelle sphère appartiennent les « Hóxo » (jumeaux) ? Faudrait-il les ranger dans la catégorie de ces êtres numineux-fascinaux et terrifiants à la fois auxquels un culte est rendu ? Sur le registre de la nomination hiérophanique ? Pour quelles raisons les sages de la tradition se sont-ils abstenus de leur affecter le vocable « vodún », donnant plutôt une préférence à la parole énigmatique « Ahóoxó » ? Qu'est-ce qui explique qu'en dehors d'une telle assignation et malgré elle, une ritualité se soit quand même constituée autour des jumeaux ? Et de quelle manière le chrétien, en quête d'unité de



Photo / La Croix / Norbert KOUDANOU

Un travail scientifique pour lever l'équivoque sur le phénomène des jumeaux

vie entre foi et culture, pourrait-il se situer par rapport à cela ? Ce sont là les préoccupations essentielles auxquelles répond le Père Gaston Aïtondji, Recteur du Grand Séminaire de Philosophie

Mgr Isidore de Souza de Ouidah, dans son ouvrage intitulé : *De Ahóoxó à Hóxo*.

« Ce livre est une merveille de la classe. Car aujourd'hui, on se pose la question de savoir

pourquoi l'émerveillement lié à la singularité de la naissance d'un enfant peut facilement laisser la place à l'étonnement lié à la dualité de la naissance de deux enfants. Mieux, on se demande si

le rituel appliqué aux jumeaux est vraiment normal. L'auteur a eu le courage d'initier des réponses sensées pour donner sens et consistance à notre existence pour ce qui concerne l'approche des jumeaux. Il laisse ainsi à la postérité à travers ce joyau, un "vade mecum", déclare le Père Théophile Akoha, 1^{er} vicaire général, représentant Mgr Roger Hounghédji, Archevêque de Cotonou.

Selon le Professeur Charles Lambert Babadjidé, enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi et présentateur du livre, « la première partie traite de la question des jumeaux en contexte culturel Fon : une stèle du laborieux travail culturel de sens, la seconde parle de la mutation de paradigme ; la troisième porte sur la dérive de la surenchère et la dernière partie sur : quel(s) chemin(s) de mémoire peut-on frayer à ce mystère ? ». L'ouvrage comprend également une traduction en langue française du panégyrique des jumeaux tel que chanté dans l'aire culturelle Fon. Le Père Gaston Aïtondji a pris la parole au cours de la cérémonie pour remercier les uns et les autres de leur présence. Son chef-d'œuvre participe désormais à la vérité culturelle et anthropologique sur les jumeaux en Afrique et au Bénin en particulier.



Photo / La Croix / Norbert KOUDANOU

L'assistance au cours de la cérémonie de lancement

CONFORMITÉ DES INSTRUMENTS DE MESURES AU BÉNIN

Les consommateurs soupçonnent l'arnaque

Les descentes inopinées effectuées par les fonctionnaires de l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle de la qualité semblent éveiller la conscience des citoyens par rapport aux instruments de mesures inadéquats utilisés par certains commerçants. Ceci donne lieu à des plaintes des usagers dans les stations-services et dans les marchés, où la vigilance est désormais entrée dans les habitudes.

► **Vendeurs et clients se surveillent**

Pio Espérance AKOGNINNOU
COLLABORATION

Vendredi 7 février 2025. Aux environs de 17h, la trentaine, un jeune motocycliste dans un rang de trois personnes devant une station-service non loin du Stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou de Kouhounou est venu s'approvisionner en carburant. « Hier, j'ai été grugé par le pompiste d'une station d'essence en pleine ville », déclare-t-il. « Arrivé à la maison, je me suis rendu compte qu'on m'a servi moins de quantité d'essence que je devrais avoir pour les 2.000 Fcfa que j'ai payés », explique-t-il. Un autre client ajoute : « C'est maintenant passé dans mes habitudes. Il faut être éveillé une fois à la station-service pour ne pas se faire arnaquer ».

Un peu plus loin, la situation est pareille sur la station-service tenue par une multinationale à Agla-Akplomey, dans le 12^e arrondissement de Cotonou, Jean-Paul K., chauffeur, réclame la quittance pour justifier la quantité d'essence achetée. Ce

**Vérification de la certification d'un instrument de mesure**

que le pompiste semble ne pas vouloir délivrer, prétextant de l'état défaillant du terminal de

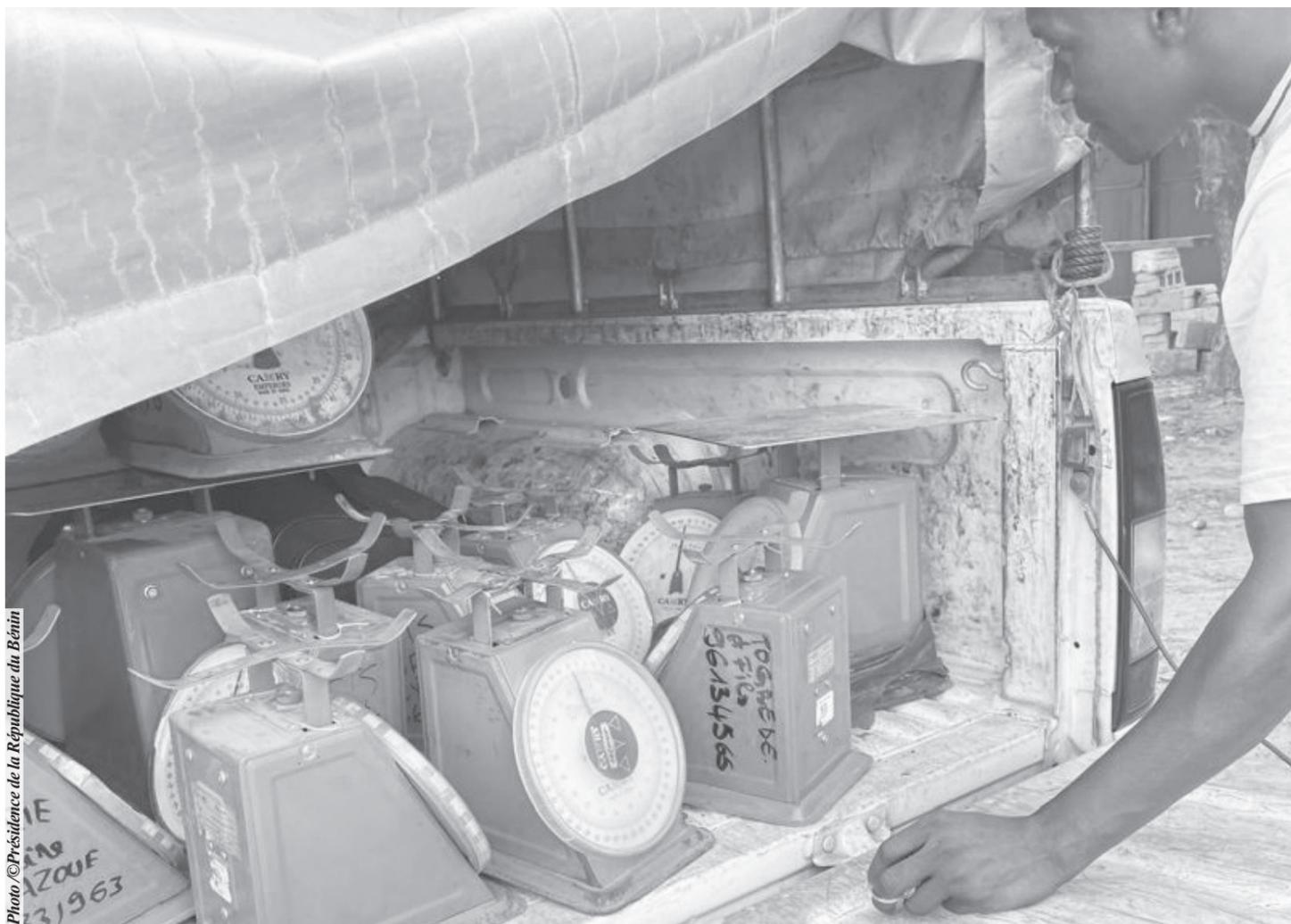
paiement électronique. « J'insiste sur la quittance parce que mon patron croit que je vole son

carburant en complicité avec les pompistes », crie Jean-Paul, qui exige tout au moins une décharge.

Pour éviter tout soupçon de vol, Jean de Dieu J., conducteur de taxi-moto, ne s'embarrasse pas outre mesure : « Moi, je continue de m'approvisionner chez les vendeurs au bord de la voie. Avec la bouteille, je suis à peu près sûr de la quantité fournie ».

Saisie d'instruments et imposition d'amendes

Ce n'est pas seulement au niveau des carburants que l'on observe la tricherie. Dame Nicole, après avoir acheté 4 kilogrammes de poisson de table dans une poissonnerie à Abomey-Calavi, s'indigne : « Je suis persuadée que l'appareil a été déréglé. Ce qu'on m'a vendu ne fait pas le poids ». De Cotonou à Parakou en passant par Abomey, Lokossa, Porto-Novo et ailleurs, les plaintes se multiplient depuis que l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle de la qualité a lancé une vaste opération de certification de instruments de mesures. « J'avoue que je ne savais pas que certaines stations-services pouvaient nous voler. Mais depuis que l'Anm a épinglé des pompes non conformes et que des stations-services nous vendent du vent à la place de l'essence, j'ai redoublé de vigilance. Je descends dorénavant de mon véhicule pour vérifier si le



CONFORMITÉ DES INSTRUMENTS DE MESURES AU BÉNIN

Suite de la page 6

montant du carburant est bien ce qui est inscrit au tableau et puis, je vérifie si c'est effectivement la quantité sollicitée qui est servie », ajoute Jérôme Ayatomé, fonctionnaire.

En effet, depuis quelques mois, les descentes des agents de l'Anm sont suivies de répression sur tout le territoire national. Environ 500 balances ont été saisies dans plus de 300 poissonneries et chambres froides visitées. Des bascules et des pese-poids non conformes sont arraisonnés dans les marchés, notamment à Mawulé, un point de vente de tubercules situé dans l'enceinte du marché Dantokpa à Cotonou. « Les commerçants épinglés sont pour la plupart des récalcitrants. Car avant toute répression, les agents descendent pour des contrôles de vérification. Aussitôt les instruments saisis lors des contrôles, le commerçant est mis sous convocation. En répondant à la convocation, il paie la vérification et l'amende avant de récupérer son instrument », explique un agent de l'Anm. « C'est au Nigéria que nous achetons les balances. Nous n'avons pas suffisamment d'informations sur leur



Les fonctionnaires de l'Anm procèdent à l'enregistrement d'une balance utilisée dans une poissonnerie

certification », déclare Véronique Agli, commerçante. « Lorsque la balance est conforme, l'Anm appose une vignette verte valable

un an. Après un an, vous devez la soumettre à une nouvelle vérification, appelée vérification périodique. Si l'instrument est

déclaré non conforme, nous apposons une vignette rouge et nous procédons au retrait de cet instrument, car nous ne

pouvons pas être certains qu'il ne sera pas utilisé malgré sa non-conformité », explique un autre agent de l'Anm.

► « Lorsque les vendeurs indéclicats sont pris, ils subissent la rigueur de la loi »

(Interview d'Abdel Madjid Adélakoun, chef cellule communication de l'Anm)

Dans cette interview, Abdel Madjid Adélakoun, chef cellule communication de l'Anm, parle de la mission et du bien-fondé de l'opération de contrôle des instruments de mesure lancée par l'Institution.

Propos recueillis par
Pio Espérance AKOGNINNOU
COLLABORATION

La Croix du Bénin : **Depuis quelques mois, l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle de la qualité effectue des descentes sur le terrain afin de procéder à la mise en conformité des instruments de mesures. Quel est l'objectif de cette opération ?**

Abdel Madjid Adélakoun : Il est question ici de la métrologie à travers l'inspection-contrôle qui se fait sur le terrain. Ceci n'a rien d'extraordinaire, car cela relève de l'une des attributions de l'Agence. Les agents sont régulièrement sur le terrain pour le contrôle des instruments de mesures. C'est juste que pour ces derniers mois, un accent particulier a été mis sur la communication. Car la loi dispose que tout utilisateur d'instruments de mesures a l'obligation de faire vérifier son instrument avant utilisation. La vignette apposée par l'Anm certifie de la qualité de l'instrument et protège l'utilisateur en cas de contrôle.

Ceci permet à l'Anm de veiller à l'équité et à la transparence dans les transactions entre vendeur et acheteur.

L'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle de la qualité (Anm) est une structure créée par décret N°2017-031 du 31 janvier 2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce (Mic). Elle a pour mission, entre autres, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique nationale de normalisation, de métrologie, de certification, de vérification des produits et de promotion de la qualité. À ce titre, l'Anm est chargée de coordonner les travaux d'élaboration de normes béninoises et des règlements techniques. En matière de métrologie, elle est chargée de réaliser ou de faire réaliser des essais et des étalonnages en vue de l'élaboration de la conformité des normes et règlements techniques en vigueur. Elle est enfin chargée de procéder aux diverses expertises en vue de l'arbitrage de tout conflit relatif aux procédés de mesurage, aux instruments de mesures et aux



Abdel Madjid Adélakoun

quantités mesurées.

Malgré les descentes effectuées, il semble que les pratiques frauduleuses persistent. Qu'en dites-vous ?

Le Béninois reste ce qu'il est, et c'est bien dommage. Car malgré la bonne volonté de l'Agence, elle ne peut pas être partout en même temps. Malgré la présence des vignettes sur les instruments de mesures, les vendeurs indéclicats sont toujours à l'œuvre. Mais le Gouvernement

rassure les uns et les autres que lorsque ceux-ci sont pris, ils subissent la rigueur de la loi.

Quelles sont les dispositions prises par l'Anm pour une veille permanente ?

Les descentes inopinées sont mises sur pied justement pour que cette veille permanente soit efficace. Il est vrai que la couverture n'est pas encore totale mais ceci reste une question de planification. L'Agence est certes

décentralisée mais elle continue d'être pénalisée par le manque d'effectifs. Néanmoins, nous faisons l'effort d'être présents sur le terrain, et après la répression, il y a des descentes prévues pour le contrôle des vérifications périodiques, avec des sanctions pour les récidivistes. Et pour ceux qui ont les vignettes sur leur instrument qui demeure défaillant, les agents procèdent à des opérations de dosage.

J'appelle les consommateurs à la vigilance. Le citoyen doit toujours veiller à s'assurer que l'instrument de mesure qui va lui servir la marchandise est pourvue d'une vignette. Et nous devons prendre l'habitude de ne pas acheter chez celui qui n'est pas dans les normes. Le citoyen a le droit d'adresser une plainte au Directeur général de l'Anm quand il constate qu'un vendeur utilise un instrument de mesure non conforme. À l'endroit des utilisateurs des instruments de mesures, nous demandons de ne pas attendre les descentes qui pourraient malheureusement aboutir à des sanctions. Qu'ils se mettent vite en règle. Œuvrons tous pour l'équité dans nos transactions commerciales.

Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

1^{er} Dimanche de Pâques
Année C

(20 avril 2025)

PREMIÈRE LECTURE - AC 10, 34A.37-43

En ces jours-là, quand Pierre arriva à Césarée chez un centurion de l'armée romaine, il prit la parole et dit : « Vous savez ce qui s'est passé à travers tout le pays des Juifs, depuis les commencements en Galilée, après le baptême proclamé par Jean : Jésus de Nazareth, Dieu lui a donné l'onction d'Esprit Saint et de puissance. Là où il passait, il faisait le bien et guérissait tous ceux qui étaient sous le pouvoir du diable, car Dieu était avec lui. Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem. Celui qu'ils ont supprimé en le suspendant au bois du supplice, Dieu l'a ressuscité le troisième jour. Il lui a donné de se manifester, non pas à tout le peuple, mais à des témoins que Dieu avait choisis d'avance, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts. Dieu nous a chargés d'annoncer au peuple et de témoigner que lui-même l'a établi Juge des vivants et des morts. C'est à Jésus que tous les prophètes rendent ce témoignage : Quiconque croit en lui reçoit par son nom le pardon de ses péchés. »

PSAUME Ps 117 (118)

Rendez grâce au Seigneur : Il est bon !
Éternel est son amour !
Oui, que le dise Israël :
Éternel est son amour !

Le bras du Seigneur se lève,
le bras du Seigneur est fort !
Non, je ne mourrai pas, je vivrai,
pour annoncer les actions du Seigneur.

La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs
est devenue la pierre d'angle :
c'est là l'œuvre du Seigneur,
la merveille devant nos yeux.

DEUXIÈME LECTURE - 1 CO 5, 6B-8

Frères, ne savez-vous pas qu'un peu de levain suffit pour que fermente toute la pâte ? Purifiez-vous donc des vieux ferments, et vous serez une pâte nouvelle, vous qui êtes le pain de la Pâque, celui qui n'a pas fermenté. Car notre agneau pascal a été immolé : c'est le Christ. Ainsi, célébrons la Fête, non pas avec de vieux ferments, non pas avec ceux de la perversité et du vice, mais avec du pain non fermenté, celui de la droiture et de la vérité.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 20, 1-9

Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ; c'était encore les ténèbres. Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau. Elle court donc trouver Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : « On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a déposé. » Pierre partit donc avec l'autre disciple pour se rendre au tombeau. Ils couraient tous les deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. En se penchant, il s'aperçoit que les linges sont posés à plat ; cependant, il n'entre pas. Simon-Pierre, qui le suivait, arrive à son tour. Il entre

dans le tombeau ; il aperçoit les linges, posés à plat, ainsi que le suaire qui avait entouré la tête de Jésus, non pas posé avec les linges, mais roulé à part à sa place. C'est alors qu'entra l'autre disciple, lui qui était arrivé le premier au tombeau. Il vit, et il crut. Jusque-là, en effet, les disciples n'avaient pas compris que, selon l'Écriture, il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts.

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - AC 10, 34A.37-43

Chez ce païen, Corneille, Pierre est entré et il y annonce la grande nouvelle : Jésus de Nazareth est ressuscité ! Tout homme, c'est-à-dire pas seulement les Juifs : même des païens peuvent entrer dans l'Alliance. Le salut a d'abord été annoncé à Israël, mais désormais il suffit de croire en Jésus-Christ pour recevoir le pardon de ses péchés, c'est-à-dire pour entrer dans l'Alliance avec Dieu. Un autre aspect tout à fait remarquable de ce discours de Pierre, c'est son insistance pour dire que c'est Dieu qui agit ! Eh bien, Dieu agissait en lui et à travers lui.

PSAUME Ps 117 (118)

C'est l'expérience qui fait dire au peuple élu : oui, vraiment, l'Amour de Dieu est éternel ! Dieu a accompagné son peuple tout au long de son histoire, et toujours il l'a sauvé de ses épreuves. « Le bras du Seigneur se lève, Le bras du Seigneur est fort », c'est un fait mémorable de la libération d'Égypte. C'est vraiment d'expérience qu'ils peuvent le dire, « ceux qui craignent le Seigneur » : « Éternel est son Amour ». Notre psaume reprend cette image de la pierre angulaire pour annoncer le retournement spectaculaire que Dieu va opérer. Jésus lui-même a cité à son propre sujet cette parole prophétique.

DEUXIÈME LECTURE - 1 CO 5, 6B-8

Pour Paul, c'est une évidence : en Jésus l'ancienne fête des Azymes n'a pas perdu sa signification ; au contraire, elle trouve son sens plénier : la Pâque des chrétiens est bien la fête de la libération, mais désormais la libération est définitive. Par sa mort et sa résurrection, Jésus-Christ a triomphé des pires chaînes, celles de la mort et de la haine. Et cette libération est contagieuse ; comme dit Paul, « un peu de levain suffit pour que toute la pâte fermente ». L'Esprit qui poursuit son œuvre dans le monde fera irrésistiblement « lever » comme une pâte l'humanité toute entière.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 20, 1-9

Les linges sont la preuve que Jésus est désormais libéré de la mort : ces deux linges qui l'enserraient symbolisaient la passivité de la mort. Devant ces deux linges abandonnés, désormais inutiles, Jean vit et il crut ; il a tout de suite compris. Vous vous souvenez, quand Lazare avait été ramené à la vie par Jésus quelques jours avant, il était sorti lié ; son corps était encore prisonnier des chaînes du monde : il n'était pas un corps ressuscité ; Jésus lui, sort délié : pleinement libéré ; son corps ressuscité ne connaît plus d'entrave. C'est parce que Jean a cru que l'évidence lui est enfin apparue. À nous désormais de trouver la force de lire dans nos vies et dans la vie du monde tous les signes de la résurrection. L'Esprit nous a été donné pour cela.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

Dimanche des Rameaux-C

Obéir à Dieu jusqu'à la mort



Nous parvenons à une étape décisive de notre marche vers Pâques. Jésus entra à Jérusalem pour y souffrir la passion conformément à la volonté du Père qui veut ainsi par son Fils, témoigner de l'amour fou de Dieu pour l'homme : il assume jusqu'au bout les conséquences du mystère de l'incarnation en subissant la haine des hommes qu'il est venu sauver afin de faire émerger de cette haine, la miséricorde infinie de Dieu qui nous pardonne malgré notre méchanceté. Jésus donne l'exemple d'une obéissance inconditionnelle du Serviteur qui fait le choix d'écouter Dieu et de lui obéir, quoi que cela lui en coûte. Le texte d'Isaïe montre combien l'obéissance est d'une grande exigence et demande, en plus de l'écoute attentive de Dieu, une grande endurance : « Chaque matin, il éveille mon oreille pour qu'en disciple, j'écoute. Le Seigneur mon Dieu m'a ouvert l'oreille, et moi je ne me suis pas révolté, je ne me suis pas dérobé. J'ai présenté mon dos à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe. Je n'ai pas caché ma face devant les outrages et les crachats » (Is 50,5-6). Le serviteur du Seigneur obéit en souffrant dans le silence tout en continuant sa mission de consolation et de l'exhortation des autres ; sa mission de semer le bien jusqu'au bout, et de sauver.

Faire le bien jusqu'au bout même en traversant la souffrance de la mort

Jésus est celui dont la prophétie d'Isaïe annonçait les paroles : « le Seigneur mon Dieu m'a donné le langage des disciples, pour que je puisse, d'une parole, soutenir celui qui est épuisé » (Is 50, 4). Le récit de la passion selon Luc nous présente en Jésus, le modèle d'un serviteur serein devant la souffrance. Quand un homme souffre, il se lamente et veut attirer la pitié des autres. Mais Jésus nous montre plutôt que c'est par ses souffrances qu'il veut nous guérir et nous consoler. Isaïe à son sujet, prophétisait : « il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités ; le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris. » (Is 53, 5). C'est dans le contexte de la passion qu'il institue l'Eucharistie, le sacrement qui le donne en nourriture pour le salut du monde (Lc 22, 19-20). Au cœur de la souffrance morale de sa mort prochaine, il exhorte sereinement ses disciples divisés sur des questions de grandeur en leur faisant comprendre que l'autorité est un humble service (Lc 22, 25-27). Il pria pour Simon Pierre que Satan réclame pour le passer au crible (Lc 22, 32). Il exhorta les disciples à veiller et à prier pour ne pas entrer en tentation (Lc 22, 40.46). Il guérit l'oreille droite du serviteur du grand prêtre (Lc 22, 51) pour manifester son dessein de faire miséricorde et non de se venger. À travers la libération de Barabbas le meurtrier (Lc 23, 25), il révèle la mission pour laquelle il accepte librement la mort : lui l'innocent est condamné pour que les pécheurs soient graciés. Hérode et Pilate devinrent amis lors de son jugement (Lc 23, 12). Il nous signifie ainsi que par sa passion, il veut réconcilier tous les hommes. En disant à l'adresse de ses bourreaux : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23, 34), il montre que tout pécheur est ignorant, et il ouvre large le trésor de sa miséricorde infinie aux pécheurs repentis. Le bon larron (Lc 23, 43), l'une des figures illustratives des pécheurs repentis, nous donne l'assurance que la réconciliation avec Dieu est possible même à deux doigts de la mort.

Dans ma vie

L'obéissance à Dieu sur les pas du Christ a-t-elle un sens dans ma vie ?

À méditer

La grâce reçue par le bon larron nous apprend que la réconciliation avec Dieu est possible, même à deux doigts de la mort.

(Lc 19, 28-40 ; Ps 21, 8-9 ; 17-18a.19-20, 22c-24a ; Is 50, 4-7 ; Ph 2, 6-11 ; Lc 22, 14-23, 56)

Un cœur qui écoute

Dieu : vraie source de paix

Pour apprécier à sa pleine valeur la réalité que recouvre le mot "paix", il faut sentir le goût de terroir qui subsiste dans l'expression sémitique jusque dans sa conception la plus spirituelle, et dans la Bible jusqu'au dernier livre du Nouveau Testament. Le mot hébreu "shalôm" dérive d'une racine qui, selon ses emplois, désigne le fait d'être intact, complet (Jb 9, 4) ; achever une maison (1R 9, 25), ou l'acte de rétablir les choses dans leur ancien état, leur intégrité.

Aussi la paix biblique n'est-elle pas seulement le « pacte » qui permet une vie tranquille, ni le « temps de la paix » par opposition au « temps de la guerre » ; elle désigne le bien-être de l'existence quotidienne, l'état de l'homme qui vit en harmonie avec la nature, avec lui-même, avec Dieu ; concrètement, elle est bénédiction, repos, gloire, richesse, salut, vie. L'homme désire la paix du plus profond de son être. Mais souvent, il ignore la nature du bien qu'il appelle de tous ses vœux, et les chemins qu'il suit pour l'obtenir ne sont pas toujours les voies de Dieu. L'Homme pense et croit obtenir cette paix du monde, du pouvoir, de l'avoir et des plaisirs que le monde lui offre. Pour le monde et pour l'Homme, être en paix, c'est ne pas souffrir. C'est trouver son bien-être dans tout ce qui peut lui procurer le plaisir, la réalisation et la réussite de tous ses projets. C'est ne pas être confronté à des situations angoissantes et imprévisibles de la vie. Mais l'Homme doit apprendre de l'histoire sainte en quoi consiste la quête de la paix véritable, et entendre proclamer le don de cette paix par Dieu en Jésus-Christ. Dieu est la vraie source de paix. Étant conçue comme un bonheur terrestre, la paix apparaît comme un bien de plus en plus spirituel, en raison de sa source céleste. Dieu, qui domine au ciel, peut en effet créer la paix. De lui on attend donc ce bien. Ce don divin, l'homme l'obtient par la prière confiante, tout en sachant que cette paix fait partie des fruits que l'Esprit Saint infuse en nous mais aussi par une « activité de justice », car il doit, selon le dessein de Dieu lui-même, coopérer à l'établissement de la paix sur terre, coopération qui se montre ambiguë à cause du péché toujours présent. Lorsque nous faisons la volonté de Dieu en ressentant à l'intérieur de nous une grande paix, soyons convaincus que nous ne dévions pas du chemin. La paix, de façon plus large, c'est la sécurité, c'est la concorde dans une vie fraternelle : mon familial, mon ami, c'est « l'homme de ma paix » (Ps 41, 10 ; Jr 20, 10) ; elle est confiance mutuelle que sanctionne souvent une alliance ou un traité de bon voisinage (Nb 25, 12 ; Jos 9, 15). La paix est donc un état à conquérir ou à défendre. Comme le disait l'ancien président de Côte d'Ivoire Félix Houphouët Boigny, la paix n'est pas un mot ; la paix c'est un comportement à apprendre à nos enfants. En devenant un élément essentiel de la prédication eschatologique, la paix véritable se dégage de ses limitations terrestres et de ses contrefaçons pécheresses.

Chers frères et sœurs, la paix que Dieu nous donne est unique et exceptionnelle. Elle dure et perdure surtout dans les situations difficiles, les moments d'angoisse, de trouble, de peur, de stress face à l'incertitude de l'avenir et aux imprévus de la vie. Elle est stable, forte, inébranlable, nous nourrit de l'intérieur, répandant autour de nous un climat de sérénité. Disons ensemble : Seigneur, fais de nous un instrument de paix.

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Il vit, et il crut »



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Jean



AUGMENTATION DES TARIFS DOUANIERS PAR DONALD TRUMP

Beaucoup craignent la récession dans les échanges commerciaux

Moins d'un mois après son retour au-devant de la scène politique américaine, Donald Trump a pris une kyrielle de décisions retentissantes au nombre desquelles il entend procéder à une augmentation générale des droits de douane sur plusieurs produits importés, invoquant à nouveau la protection de l'économie nationale. Cette initiative vise à récolter 700 milliards de dollars. « L'argument de la réindustrialisation est lui davantage politique et permet de justifier lesdits droits de douane ». La mise en œuvre de cette décision bute contre la riposte de la Chine et celle d'autres surfaces économiques mondiales.

Mohamed Taïrou SAHITI
DOCTORANT EN DROIT
PRIVÉ

Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques croissantes, de vives réactions à l'échelle internationale, notamment de la part de l'Union européenne, de la Chine, du Canada et d'autres grands partenaires commerciaux se sont fait entendre. En rupture avec la logique du libre-échange, cette décision du président Donald Trump soulève d'importants enjeux sur le plan diplomatique et économique. Elle s'inscrit dans une logique protectionniste qui pourrait modifier en profondeur les équilibres des relations internationales.

Une décision perçue comme unilatérale et agressive sur le plan économique

La récente décision de Donald Trump de relever de manière significative les droits de douane s'inscrit dans une logique de repli nationaliste, remettant en cause les principes du commerce international fondés sur le multilatéralisme et la coopération. Cette orientation a immédiatement suscité des critiques tant sur ses véritables motivations que sur ses implications concrètes. Il est vrai que le mercredi 9 avril, Donald Trump a semblé rétro-pédalé en annonçant une pause de 90 jours avant d'appliquer effectivement les nouveaux droits de douane concernant un certain nombre de pays.

Une mesure protectionniste aux justifications discutables. La décision de Donald Trump d'augmenter de manière générale les droits de douane repose sur un discours nationaliste et protectionniste, selon lequel les États-Unis doivent « reprendre le contrôle » de leur économie. Trump affirme vouloir protéger les industries locales face à une concurrence qu'il juge déloyale, notamment celle de la Chine accusée de dumping, de vol de droits de propriété intellectuelle et de subventions massives à ses entreprises publiques. Il s'agit, selon lui, de relocaliser les chaînes de production, de préserver les emplois industriels américains et de renforcer l'autonomie stratégique du pays. Cependant, cette vision s'inscrit en rupture avec les principes du libre-échange qui structurent

l'économie mondiale depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale en 1945. Elle repose sur une approche unilatérale qui ne prend pas en compte les interdépendances profondes entre les économies actuelles.

Les chaînes de valeur mondiales sont aujourd'hui fragmentées. En taxant les importations, notamment de matières premières ou de composants industriels, les États-Unis risquent de provoquer un effet boomerang, renchérissant les coûts de production pour leurs propres entreprises et augmentant les prix pour les consommateurs américains. Il faut le dire, cette politique commerciale soulève des critiques quant à sa cohérence économique. Par exemple, lors du précédent mandat de Trump (2017-2021), des mesures similaires avaient été prises sur certaines matières. Elles avaient certes permis un léger rebond de la production locale dans ces secteurs, mais au prix d'une hausse des coûts pour d'autres industries américaines dépendantes de ces matériaux, comme l'automobile ou l'aéronautique. L'effet net sur l'emploi avait été mitigé, voire négatif dans certains cas. Plusieurs économistes estiment ainsi que ces politiques, bien que populaires auprès d'une partie de l'électorat industriel, ne tiennent pas compte des dynamiques complexes de l'économie mondiale.

Des premières réactions vives des partenaires internationaux

La décision de Donald Trump n'a pas tardé à provoquer une série de réactions fermes de la part des partenaires commerciaux des États-Unis. À peine annoncée, elle a été perçue comme une provocation et un retour à la stratégie de confrontation commerciale menée lors de son premier mandat. Les partenaires historiques de Washington, qui entretiennent des relations économiques étroites avec les États-Unis, n'ont pas caché leur inquiétude, ni leur volonté de riposter si la mesure devait être appliquée à leurs produits. La Chine, principal adversaire économique désigné par Trump, a immédiatement exprimé sa « vive préoccupation ». Pékin a rappelé que ce type de mesure enfreint les règles de l'Organisation mondiale du commerce (Omc) et nuit aux efforts collectifs pour stabiliser l'économie mondiale. Des



Mohamed Taïrou Sahiti

responsables chinois ont laissé entendre que leur pays n'hésiterait pas à adopter des mesures de représailles ciblées sur les produits agricoles ou technologiques américains, comme cela avait été le cas en 2018 lors de la guerre commerciale sino-américaine.

L'Union européenne (Ue), pour sa part, a qualifié la décision de « regrettable et injustifiée ». Déjà confrontée à des tensions avec les États-Unis sur d'autres fronts notamment la question de la guerre en Ukraine, l'Ue semble déterminée à défendre ses intérêts et envisage des mesures de rétorsion proportionnées sur des produits symboliques. Le Canada, voisin et allié proche, a lui aussi vivement réagi. Le Gouvernement canadien a dénoncé une mesure « unilatérale et économiquement contre-productive », rappelant que les deux économies sont profondément interconnectées, notamment dans l'industrie automobile. Ottawa a averti qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour défendre ses secteurs économiques et ses travailleurs, y compris devant l'Omc. Ces réactions traduisent une montée rapide des tensions commerciales. Elles révèlent aussi une perte de confiance dans la fiabilité des engagements américains. De nombreux partenaires craignent que cette décision ne marque le début d'un retour plus large à des politiques commerciales agressives, dans un contexte électoral où la rhétorique nationaliste est de nouveau mobilisée. En choisissant l'affrontement plutôt que la coopération, les États-Unis risquent d'isoler leur économie et de provoquer une réaction en chaîne à l'échelle mondiale.

Conséquences potentielles sur la stabilité des relations internationales

Au-delà des tensions commerciales immédiates, la décision de Donald Trump pourrait avoir des répercussions durables sur les équilibres diplomatiques et économiques mondiaux. En fragilisant les partenariats traditionnels et en alimentant une dynamique de confrontation, cette politique tarifaire risque d'éroder la confiance entre États, d'affaiblir les institutions internationales, et de favoriser des recompositions géopolitiques profondes.

Une fragilisation des alliances économiques traditionnelles. L'une des conséquences majeures de cette décision est la mise à mal des alliances économiques historiques des États-Unis. Depuis des décennies, Washington a bâti un réseau solide de partenariats commerciaux, notamment avec le Canada, le Mexique, l'Union européenne, le Japon et d'autres membres du G7. Or, en adoptant une mesure unilatérale et potentiellement discriminatoire, l'administration Trump donne le sentiment d'ignorer les intérêts de ses alliés, et d'agir en dehors des cadres convenus. Cette attitude engendre une méfiance croissante, car elle remet en cause la fiabilité des engagements américains. De même, les relations avec l'Union européenne, déjà tendues par la récente actualité, risquent de se détériorer davantage, notamment dans des secteurs sensibles comme l'automobile, l'agroalimentaire ou les technologies.

Sur le plan diplomatique, cette politique commerciale agressive envoie un message clair : les États-Unis privilégient désormais leurs intérêts immédiats, même au détriment de leurs partenaires les plus proches. Cela pousse certains pays à reconsidérer leurs priorités stratégiques, à diversifier leurs partenariats et à chercher des alternatives à l'influence américaine. À terme, cela pourrait affaiblir la position des États-Unis dans les négociations internationales et réduire leur capacité à peser sur les grandes orientations économiques mondiales.

Une montée des tensions commerciales aux effets globaux

La décision de Donald

Trump pourrait également entraîner une escalade des tensions commerciales à l'échelle mondiale, avec des effets en chaîne bien au-delà des seules relations bilatérales entre les États-Unis et leurs partenaires directs. Si plusieurs pays décident de répondre par des mesures de rétorsion, le monde pourrait entrer dans une nouvelle phase de guerre commerciale, semblable, voire plus intense, que celle observée entre 2018 et 2020.

Dans un tel scénario, les effets ne se limiteraient pas aux États directement impliqués. Une guerre commerciale a tendance à perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales, à provoquer des incertitudes sur les marchés financiers, et à créer un environnement d'instabilité pour les entreprises, notamment celles qui dépendent d'échanges internationaux. Cela peut se traduire par un ralentissement de la croissance économique mondiale, une hausse des prix à la consommation, et un climat général de défiance dans les relations économiques internationales.

Par ailleurs, cette dynamique de confrontation affaiblit les institutions multilatérales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le rôle est précisément de réguler les différends et de promouvoir un commerce ouvert et équitable. Si les grandes puissances économiques contournent ces mécanismes en agissant de manière unilatérale, le système lui-même perd de sa crédibilité. À plus long terme, cela pourrait encourager d'autres États à adopter des politiques similaires, menaçant ainsi l'équilibre général du commerce mondial. Enfin, dans un contexte international déjà fragilisé, les tensions géopolitiques notamment en Ukraine et Taïwan, et les défis liés à la transition climatique l'instauration d'un climat de guerre commerciale ne ferait qu'aggraver les fractures existantes. La coopération internationale, déjà mise à rude épreuve, risquerait de se déliter davantage, au détriment des objectifs communs tels que la sécurité économique, la stabilité financière ou le développement durable.

PARLONS LITURGIE¹

Le Vicaire épiscopal

De combien de Vicaires épiscopaux dispose votre diocèse ? Un diocèse, lorsqu'il est très important, est souvent subdivisé, par l'Évêque diocésain lui-même, en quelques grandes zones, dont le nom varie d'un diocèse à un autre (archidiaconés, zones, régions, secteurs, etc...). Ceux qui exercent cette fonction portaient anciennement le titre d'Archidiaconé à Rome (Chef du collège des Diacres du diocèse). Par la suite, ce titre a désigné le ou les collaborateurs de l'Évêque chargés chacun d'une zone importante du diocèse, parfois appelée dès lors Archidiaconé. Aujourd'hui, le seul titre repris par le Code de droit canonique pour l'exercice d'une telle fonction est celui de Vicaire épiscopal. On peut aussi rencontrer dans un diocèse des prêtres portant ce même titre parce que l'Évêque leur a confié une responsabilité concernant un secteur d'activité.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 11 au 17 avril 2025

11 avril : St Stanislas, évêque de Cracovie et martyr (†1079) ; **12 avril** : St Jules (†352) ; **13 avril** : St Martin 1^{er}, Pape, martyr en Crimée (†656) ; **14 avril** : St Maxime ; **15 avril** : St Paterne ; **16 avril** : St Benoît-J. ; **17 avril** : St Anicet.

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com
Site : www.croixdubenin.com

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** : Abbé Romaric Djohossou ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;
Tél : 97 33 53 03
Tirage : 2.500 exemplaires.

Communiqué

Sensibilisation – Dimanche des Rameaux

Chers frères et sœurs en Christ,
À l'approche du Dimanche des Rameaux, rappelons-nous que protéger la Création est une mission que Dieu nous confie (Genèse 2:15). Chaque année, la coupe excessive de rameaux met en danger nos palmiers et contribue à la déforestation. Ensemble, célébrons avec foi et responsabilité!

- Prenons seulement ce qui est nécessaire pour la célébration
- Partageons et réutilisons les rameaux entre familles et fidèles
- Compostons ou conservons les rameaux bénis pour une autre utilisation.

En posant ces petits gestes, nous protégeons notre environnement tout en honorant notre foi. Faisons de cette célébration un acte d'amour pour notre planète et pour les générations futures !

Soyons des acteurs du changement !

Groupe "Laudato si" – Paroisse Saint François d'Assise Fidjrossè, Cotonou.

Vient de paraître

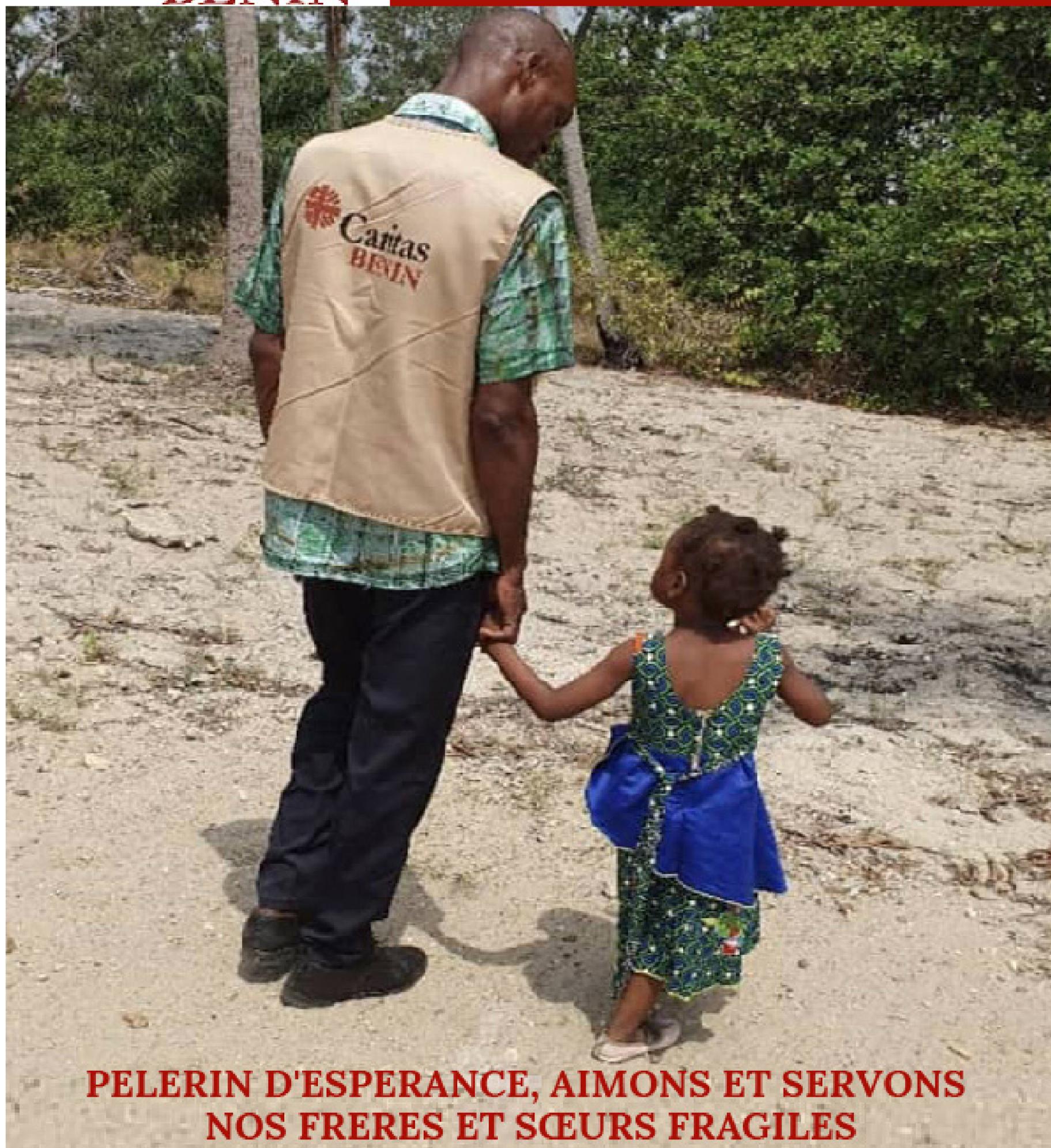


Disponible à 5.000f

- Librairie Notre-Dame de Cotonou
- Résidence des prêtres de l'Institut Jean-Paul II
- Basilique de Ouidah
- Paroisse Saint Martin de Cotonou
- Paroisse Sainte Trinité de la Zopah (Cotonou)



Campagne de Carême 2025



**PELERIN D'ESPERANCE, AIMONS ET SERVONS
NOS FRERES ET SŒURS FRAGILES**

Caritas Bénin reçoit vos dons

**MTN +229 01 97 34 44 72 / MOOV +229 01 60 94 27 27
BOA N° 001 330 010 029 16**